



Atelier sous-régional

“La biodiversité dans la gestion des concessions forestières d’Afrique centrale – état de l’art et perspectives d’amélioration”

Pointe-Noire, 27 – 28 septembre 2011

Note de Concept

Contexte et justification

Les forêts tropicales sont les dépositaires les plus importants de la biodiversité terrestre indispensable pour maintenir le potentiel d’adaptation des espèces aux changements tant de l’environnement que des besoins des utilisateurs, et pour soutenir les fonctions des écosystèmes. Les forêts tropicales sont les plus menacées, et moins de 12% de leur superficie sont couverts par des aires protégées. Les forêts de production, qui forment une partie importante des 88% restants, offrent un potentiel très important pour la conservation de la biodiversité.

En Afrique centrale, région qui porte le deuxième massif de forêts tropicales du monde, les concessions forestières occupent selon les pays 30 à 60% du territoire national alors que les aires protégées ne couvrent que 10% de leur superficie. Depuis plus d’une dizaine d’années, on assiste à une accélération de la prise en compte de la biodiversité dans la gestion des concessions forestières. Cette situation est liée à la montée en puissance d’un outil, le plan d’aménagement, dont l’utilisation se répand progressivement dans le cadre d’application des nouvelles politiques et législations forestières. D’une manière générale, les progrès réalisés vers la préparation et la mise en œuvre des plans d’aménagement dans les concessions forestières sont importants ; plus de 30 millions d’ha de superficie forestière ont un plan d’aménagement et la gestion de près de 5 millions d’ha est certifiée FSC.

La dimension biodiversité est prise en compte à plusieurs niveaux lors de la réalisation puis de la mise en œuvre des plans d’aménagement. Après un peu plus d’une dizaine d’années, il est maintenant temps de s’interroger sur les leçons apprises des premières expériences. Quels progrès ont été réalisés dans la prise en compte de la biodiversité dans la gestion des concessions forestières ? Quelle lecture critique peut-on faire des pratiques actuelles ? Quelles améliorations pourrait-on apporter sur la base des leçons apprises ?

La FAO a réalisé une étude, en collaboration avec le CIRAD, visant à faire le bilan et à tirer les leçons des premières expériences. Cette étude montre que la prise en compte de la biodiversité reste néanmoins globalement très incomplète. Elle n'intéresse que les arbres dans règne végétal et qu'une petite sélection de la grande faune dans le règne animal. L'exploitation et la valorisation scientifique des données disponibles restent encore extrêmement fragmentaires. Une série d'actions a été recommandée à fin de renforcer et d'harmoniser les pratiques visant à assurer une conservation aussi effective que possible de la biodiversité dans les forêts de production en Afrique centrale. Cette étude servira de document de base de discussions.

Les conclusions et recommandations de l'atelier seront présentées à la session consacrée à « la concession forestière de demain » de la 4^{ème} édition des Rencontres RACEWOOD qui se tiendra le 29 et le 30 septembre 2011 à Pointe-Noire, au Congo.

Objectif de l'atelier

L'atelier contribue à la gestion de la biodiversité dans les concessions forestières d'Afrique centrale. Plus spécifiquement, sur la base de l'étude réalisée par la FAO et le CIRAD, les participants devront:

- faire le bilan des pratiques utilisées pour prendre en compte la biodiversité dans la préparation et la mise en œuvre des plans d'aménagement des concessions forestières;
- Identifier les forces et les faiblesses des pratiques actuelles sur la base des premières leçons apprises ;
- Formuler des recommandations en vue d'améliorer les pratiques actuelles.

Les résultats attendus

- Un état de l'art des pratiques utilisées pour prendre en compte la biodiversité dans les plans d'aménagement des concessions forestières est réalisé;
- Les forces et les faiblesses des pratiques actuelles sont identifiées ;
- Une feuille de route pour renforcer la prise en compte de la biodiversité dans la gestion des concessions forestières est élaborée.

Participants

Les participants sont principalement identifiés parmi les acteurs impliqués dans la prise en compte de la biodiversité dans les plans d'aménagement: secteur privé (Cellules d'aménagement, Bureau d'études), ONGs, Services techniques de l'administration en charge des eaux et forêts. Une vingtaine de participants est attendue.

Date et lieu

Pointe-Noire, du 27 au 28 septembre 2011.

Informations et renseignements :

FAO
Bureau sous-régional pour l'Afrique centrale
Jean-Claude Nguinguiri
Tel. +241 07 92 87 19
Email : jeanclaude.nguinguiri@fao.org